



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal No. 14/2023 :

Demande de crédit de CHF 900'000.-- TTC pour le remplacement de la centrale de chauffe du chauffage à distance communal

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 30 mai 2023 pour étudier le préavis susmentionné, en présence de Monsieur Nicolas Ray, Municipal. Nous avons commencé par une visite de l'installation existante, puis Monsieur Nicolas Ray a répondu à nos nombreuses questions et nous l'en remercions.

Commentaires généraux

Actuellement, l'installation fonctionne de manière provisoire à l'aide d'une chaudière à mazout, polluante et ce depuis 2020. Il en résulte de ce fait, un surcoût d'exploitation important et cette situation n'est pas viable à long terme. De plus, nous sommes dépourvus de solutions alternatives en cas de panne de celle-ci.

Nous relevons que La Commune est contractuellement liée avec des particuliers, sur une période relativement longue, quant à la fourniture de chaleur.

La Commune possède d'importantes ressources forestières, la possibilité de fabriquer ses propres plaquettes et d'être autonome. De plus, elle détient un bâtiment de stockage pour les plaquettes situé à la déchetterie, suffisamment grand.

Une fois la nouvelle installation opérationnelle, un contrat de maintenance avec une entreprise spécialisée devra être signé par la Municipalité.

La Commission est d'avis que rien ne sert de revenir sur le passé, mais qu'il faut aller de l'avant avec ce projet.

Propositions d'amendements

Néant

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 14/2023 et en avoir débattu, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé, ceci à la majorité des participants.

Elle demande cependant à la Municipalité de fournir au Conseil communal, un point de situation régulier sur l'avancée du dossier, au fur et à mesure de l'évolution de celui-ci.

Ainsi fait à Arzier-Le Muids, le 30 mai 2023

Stéphane Tissot, rapporteur



Pietro Izzo

Dany Badar



Carine Zehnder

